Les Suisses dans l'hexagone

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1996)**

Heft 93

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Suisses dans l'Hexagone

Vie des associations

L'Union Sportive Suisse de Paris

L'Union sportive Suisse de Paris (USS) fut l'un des premiers clubs français de football, au temps de l'amateurisme. Elle faillit même remporter le championnat de France vers la fin des années vingt. Elle possédait alors un stade, celui de Saint-Mandé.
Point de regrets, l'USS est toujours présente, même si le contexte est différent. On la trouve aujourd'hui (saison 1995-96) au huitième rang de la promotion de première division (US Suisse I) et au sixième rang de la troisième division (US Suisse II). Car l'USS présente encore deux équipes, Fanion et Vétérans. Si vous voulez en savoir plus et avoir le calendrier des matchs 1997 où se mesurera l'USS, adressez-vous au Président Martin Strebel, il vous enverra volontiers un numéro du très beau rapport annuel 1996 de son club. Et si vous êtes à Genève le 6 septembre 1997, ne manquez pas l'affrontement des Anciens de l'USS de Paris revenus en Suisse contre une sélection de ceux de Paris.
Union Sportive Suisse de Paris
Tél. : 01 45 11 86 26
Pour les curieux : entraînement les mardi de 19h à 20h et vendredi de 19h à 20h30, au stade Suzanne Lenglen, 2 rue Louis-Armand, 75015 Paris (au pied de la Tour Eiffel, face à l'hôtel Hilton).

Maison Suisse de Retraite
Société Helvétique de Bienfaisance

Le 22 novembre dernier a été inaugurée, au rez-de-jardin des terrasses de la Maison Suisse de Retraite, la Salle du Docteur Jacques Landolt. Cette salle, qui peut accueillir plus d'une centaine de personnes, est due à la générosité de l'ancien Président de la Société Helvétique de Bienfaisance (SHB), et de la Maison Suisse de Retraite (MSR). Nous reviendrons, dans notre prochain numéro, à la fois sur la personnalité du Dr Landolt, sur l'apport de sa famille à la communauté suisse de Paris, sur les caractéristiques de cette salle et sur sa destination future, ainsi que sur la cérémonie d'inauguration.

Madame Nicole Landolt et Monsieur André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux.

Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris

Le Groupe, que préside désormais M. Christian Jungen, a tenu le 9 décembre dernier une séance bien dans la ligne de son action civique : revue de presse, vie culturelle suisse, initiatives populaires pendantes (pour des loyers loyaux, plus de libertés-moins de lois, pour le financement d'infrastructures lourdes et durables), réforme de la Constitution fédérale, comparaison entre les systèmes politiques en Suisse et en France.
En octobre, le GEHP avait reçu le politologue bernois Paul Ruppen pour un exposé sur les chances d'une démocratie directe dans le monde actuel. En mai, le GEHP avait adressé une requête au Conseil fédéral visant à une représentation *directe* des Suisses de l'Etranger auprès des pouvoirs centraux : élection de 5 députés au Conseil national et de deux représentants au Conseil des Etats. Par ailleurs, le GEHP préconise l'élection *au suffrage universel direct* d'un Conseil représentatif et consultatif des Suisses de l'Etranger, composé de 40 à 50 membres immatriculés à l'étranger. L'actuel Conseil des Suisses de l'Etranger émane des associations faîtières suisses à l'étranger ou, à défaut, de groupements suisses reconnus ; revêtant ainsi un caractère censitaire, il comporte par ailleurs une certaine proportion de citoyens de l'intérieur cooptés par le conseil lui-même sur proposition de son Comité.
GEHP
Tél. : 01 69 28 94 64 (après 19h), ou 01 46 51 68 59.

Amicale des Suisses de l'Eure

C'est dans le très normand village du Vaudreuil, célèbre par son golf, son centre équestre et sa base de loisirs au bord d'un lac artificiel, que se sont réunis quelque soixante-dix amis suisses de l'Eure avec, record à noter, une table de près de quinze ados. L'espace étant resserré, l'ambiance a rapidement fusé.
On entendit M. le pasteur Kieffer parler des cascades suisses (le restaurant s'appelait La Cascade, car jouxtant un saut de l'Eure), et M. Mallet présenter l'historique du Vaudreuil en y trouvant quelques connexions avec Pache, vaudois, maire de Paris en 1793, ministre de la Guerre et dignitaire de l'Empire. Le père de Pache était non seulement de naissance suisse, mais aussi suisse, c'est-à-dire portier , en l'hôtel d'une très

PETITES ANNONCES

Société de production audiovisuelle
recherche traducteurs, speakers et animateurs suisses allemands.
Téléphoner au 01.47.12.65.65 ou écrire à Plaisance Images, 42 rue des Tilleuls, 92100 Boulogne Billancourt
S'adresser à Philippe Barrière

noble famille du Faubourg Saint-Germain, peu avant la Révolution. Le Duc de Castries remarqua l'intelligence du fils du concierge, et fit en sorte qu'il étudiât. Ingénieur, il fut un révolutionnaire prudent mais un ministre de la guerre qui savait comment on fond les canons.
Après tant de culture on en vint au jeu, les cartes du loto étant chacune identifiée à une cascade suisse. Presque tout le monde a gagné. Auparavant, on avait élu le Bureau ainsi qu'il suit :
Président : M. Fernand Kieffer ; Vice-Présidente : Mme Charlotte Lambert ; Secrétaire : Mme Giselle Laloy ; Trésorier : M. Pierre Goubert.
Animateurs : M. Dominique Burrus, M. Pierre Drouard, M. Pierre Jonneret, Mme Marie-France Goubert, Mlle Amélie Goubert.
Président d'Honneur : M. Philippe de Watteville
Secrétaire Honoraire : M. Fernand Reusser

L'Amicale organise le 8 juin 1997 au Mont-Vernon (Eure) une réunion commune des sociétés suisses de l'Eure, de Seine-Maritime et du Calvados. Elle compte réunir plus de cent personnes.

Galette normande

L'Amicale des Suisses du Calvados, sans doute en association avec ses amis de la Manche, organise sa galette des Rois le 19 janvier 1997. Tous ceux qui veulent y participer trouveront le meilleur accueil auprès de la Présidente, Madame Wanda Maréchal-Gieorgetti, tél. : 02 31 79 25 76

Maison Suisse de Retraite

23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux

Etablissement pour personnes du 3ème âge

- Priorité aux Suisses et Doubles-Nationaux
- Accueil personnalisé
- Pension complète - prix modérés
- Studios ou appartements deux pièces pour couple avec kitchenette et sanitaire
- Assistance médicale et soins
- Salon de coiffure
- Animations
- Espaces de détente
- Grand jardin
- Liaison avec l'Hôpital Suisse mitoyen
- Suivi Sécurité Sociale et Mutuelles
- Métro à 100 m ; station « Mairie d'Issy »

Renseignements et inscriptions :

Monsieur André GRASSET, Directeur
23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 46 42 21 41

Le soussigné autorise la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des :

❑ Membres à cotisation annuelle de 100 F par personne
❑ Membres à cotisation unique pour 10 ans de 1 000 F au minimum

Nom/Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Date/Signature

PUBLICITÉ

Vos droits

Comme on le sait (voir nos précédents numéros), l'AVS-AI facultative pour les Suisses de l'Etranger est menacée.

Rien de changé pour l'instant, mais l'affaire est dans le collimateur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), et aussi de ceux qui ratissent partout des économies pour notre Etat impécunieux. Seuls jusqu'ici ont trouvé grâce les professeurs des écoles suisses à l'étranger.

Peut-être quelques dizaines de personnes. C'est dire que l'on se hâte prudemment. Mais rassurez-vous, chers amis assurés, tant que la loi n'est pas changée, on peut encore s'assurer si l'on n'a pas atteint l'âge de 50 ans, et les droits de ces nouveaux assurés comme ceux des assurés actuels seront maintenus.

Donc, assurés actuels, dormez sur vos deux oreilles, et non-assurés, dépêchez-vous de souscrire.

Si vous voulez en savoir plus, reportez-vous à l'exposé de Mme Roselyne Crausaz-Németh (Messager Suisse n°91, octobre 1996, pages 20 et 21) ou encore à celui de M. le ministre Thomas Füglister (Messager Suisse n°87, juin 1996, page 7). Par ailleurs, votre société vous transmettra volontiers copie du numéro 4/96 de SSE-Info, circulaire adressée aux associations par le Secrétariat des Suisses de l'Etranger.

Au sujet de l'assurance-maladie, dont les projets de réforme menaçaient les Suisses résidant à l'étranger et assurés à titre professionnel en Suisse -notamment les résidents à l'étranger, ayant travaillé en Suisse et partis à la retraite à leur domicile à l'étranger, cas typique des frontaliers- une décision du Conseil fédéral est intervenue le 25 novembre dernier, autorisant les compagnies d'assurances à continuer d'assurer les intéressés par libre négociation. Ne résiliez donc pas votre contrat d'assurance-maladie et re-négociez.

Courrier des lecteurs

Notre courrier des lecteurs marche bien. M. Patrick Jumel, de Gonneville-en-Auge (Calvados), nous envoie des cartes postales du Rigi Bahn et du Rigi Kulm, découvertes dans une « foire à tout « normande, suite à notre article du n° de septembre 1996. Avez-vous des cartes de ce genre ? Envoyez-les, nous les publierons, après sélection. M. Stoecklin, de Vendôme, a retrouvé son ami de l'Union Sportive Suisse ; il nous a envoyé un courrier et une photo historique. Mme Savary nous annonce son exposition de peinture dans les salons de l'hôtel Cully à Niederbronn-les-Bains, chaleureusement commentée par les « Dernières Nouvelles d'Alsace ». Des œuvres de Mme Savary sont au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, à celui de Genève et au Musée Gruérien de Bulle. M. Patrick Gros nous parle de Jean Salis, fils de Jean-Baptiste Salis, propriétaire de l'Aérodrome de la Ferté-Alais, l'homme des vieilles tiges, qui répare et fait voler de vieux coucous, dont plusieurs paraissent dans des tournages de films. Nous irons un jour le voir pour savoir s'il est un peu grison d'origine ou s'il ne s'agit que d'une homonymie. M. Frédéric Huet, de Bordeaux, suite à notre article sur le festival de Colmar, nous parle de Ginette Neveu et de ses rencontres avec une petite nièce de Le Corbusier, violoniste et lui, altiste, continuant à œuvrer au sein de l'orchestre symphonique de Talence. Merci à M. Henri Widmer, de Saint-Chef dans l'Isère, qui nous envoie sa traduction d'un chant populaire romanche avec... la musique qui n'est autre que celle du *Te Deum* des Eglises évangéliques « Grand Dieu nous Te bénissons ». Au moment de Noël, cet envoi nous a profondément touchés. Pour commencer l'année, nous publierons , en janvier, la musique et le texte en deux langues. Mme Christiane Dürr, de Paris, nous envoie un chèque majoré pour son abonnement... comme Mme Rosemarie Thomas de Paris et Mme Eva Rehfuss de Jouy-en-Josas. M. Maurice Bégard, de Paris, nous demande de publier à nouveau une rubrique philathélique. Y aurait-il des volontaires ? Enfin, Mme Annie Valloton nous parle des notes que sa soeur et elle ont prises de 1939 à 1945, intitulées « C'était au jour le jour ». Nous allons en parler, dans la mesure où la vie des Suisses de France durant l'occupation fut tout de même un peu d'histoire. Il y avait le « Colis Suisse », le fameux train qui partit de la gare de Lyon en juin 40, les séjours en Suisse d'enfants suisses de zone occupée, organisés par Pro Juventute, l'Insigne sportive suisse au stade de Saint-Mandé. Et puis aussi Félix et Benjamin Valloton.

Spoliés d'Algérie

Aux yeux de l'opinion et des corps constitués, les Suisses de l'étranger sont tous des personnages opulents résidant à Monaco ou aux Bahamas. Nous invitons donc volontiers ceux qui se cramponnent à cette opinion, à visiter quelques chaumières ou maisons de retraite. Ils comprendront.

C'est dire que le sort des spoliés d'Algérie n'a suscité aucun intérêt chez nous. Il n'y avait pas que des propriétaires d'hectares de vignes parmi nos compatriotes d'Algérie française, mais aussi de petits agriculteurs et de petits commerçants. Depuis 1962, ceux dont tous les biens ont été nationalisés s'efforcent, s'ils sont encore là, de récupérer une partie du produit de leur travail. La France, puissance tutélaire à l'époque des « événements », ne les reconnaît point, n'ayant pas de convention bilatérale à ce sujet avec la Suisse. Encore un vide juridique de notre part. L'Algérie, Etat souverain désormais, ignore ce que fut le passé. La Suisse est d'ailleurs assez riche pour indemniser ses ressortissants, « ambassadeurs « permanents de notre pays à l'étranger, selon les discours du 1er août. Des démarches n'ont cessé d'être faites, une motion a été repoussée au National, un groupe de travail a été constitué au sein du Conseil des Suisses de l'Etranger dont le dernier rapport, non distribué parce que susceptible de gêner des négociations sur des questions plus importantes, a été écarté en quelques mots alors qu'une dizaine de courageux quittaient la salle pour ne pas avoir à voter. On reconduisit ledit groupe de travail pour poursuivre et faire moins revendicatif que la fois dernière. Les finances de la Confédération, a-t-on dit, octroyées à un groupe restreint de notre population, risqueraient de mécontenter une partie de l'opinion publique (un pour tous, tous pour un) et un tel précédent pourrait être invoqué par tous les Suisses de l'étranger pour atteinte à leur intérêts patrimoniaux à l'étranger, entraînant ainsi des conséquences imprévisibles. Il y a certes les aléas de la vie, chacun le reconnaît et en prend les risques, mais il y a aussi les circonstances exceptionnelles, identifiées et reconnaissables. Il y a d'importants fonds algériens bloqués en Suisse et pratiquement en déshérence. Il y avait presque le même exemple avec la Pologne. On l'a négocié. Mais la Pologne ne fait pas peur, elle.

Expliquer la Suisse

Notre pays, bourré de contradictions politiques et historiques bizarres aux yeux de l'extérieur, n'est pas toujours facile à expliquer pas plus qu'à justifier dans ses comportements. Un charmant petit livre, signé d'un journaliste qui vit en Bretagne et a collaboré pendant trente ans au quotidien « Ouest-France « est paru l'an passé aux Editions du Tricorne (14, rue Lossignol, CH 1201 Genève). Il s'appelle « La Suisse de bas en haut ». Son auteur, André Legrand, un de ces Français passionnés de notre pays, commence par nous parler, c'est tout un programme, de la Suisse, mode d'emploi. Tout y passe ensuite, de la naissance d'un Etat, conçu entre bergers qui n'avaient d'autre ressource que le passage des Alpes, jusqu'aux pontonniers de la Bérésina, aux puissances économiques, au droit d'asile et à la Suisse de demain.

Un vade-mecum pour ceux qui veulent expliquer ce que nous sommes.

Les mêmes éditions du Tricorne nous proposent bien des ouvrages tentants : Exploration de la ville et du canton de Genève ; Epouvantails suisses ; Histoire de l'aéroport de Cointrin, où tous se croisèrent, de 1920 à 1995 ; Souvenirs, par un artiste, Joseph Beux, de ce grand village que reste, pour les initiés, la ville de Calvin.